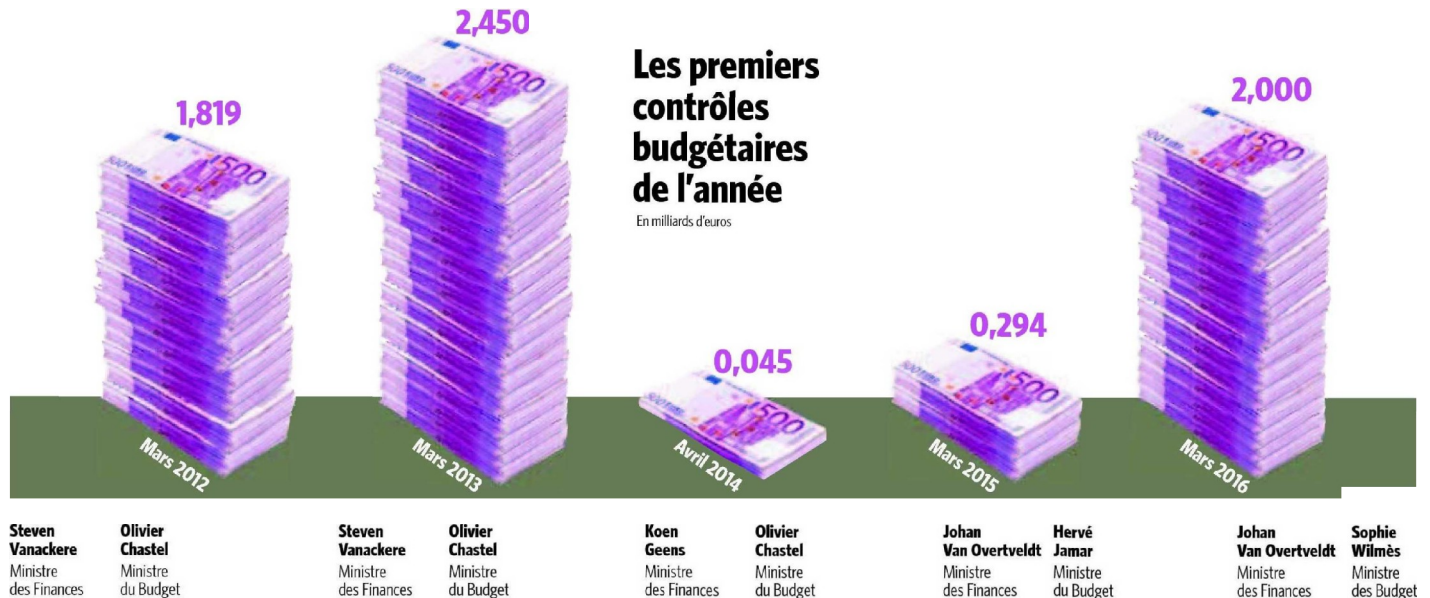


Reporter l'équilibre à 2019 n'allège pas l'effort en 2016

BUDGET Une lettre de la Commission européenne va mettre la Belgique sous pression



► Revoir la trajectoire budgétaire permettrait-il d'alléger les efforts additionnels requis cette année ?

► Non, le rythme de l'ajustement ne changerait pas, règles européennes obligent.

On dirait bien que les Belges se bercent d'illusions... On sait, depuis vendredi, que le budget 2016 dérape. Les recettes fiscales – en particulier les versements anticipés à l'impôt des sociétés – ne rentrent pas au rythme espéré ; et le retour de l'indexation, dès cet été (et non au début de 2017), va creuser le trou de la Sécurité sociale.

Au total, il va manquer 2 milliards. Le rapport du Comité de monitoring, attendu en ce début de semaine, va le confirmer. Le contrôle budgétaire – que la suédoise souhaiterait boucler pour le départ du Premier ministre en Chine, le 21 de ce mois – s'annonce chaud.

1 Une troisième voie ? Les solutions ne sont pas légion : réduire les dépenses ou augmenter

décide ou non de reporter le retour à l'équilibre ne changera rien : il faudra bien « trouver » quelque chose comme deux milliards dans les prochaines semaines.

2 Un objectif à moyen terme, pas de date butoir. Les règles européennes prévoient la fixation d'un objectif budgétaire de moyen terme – dans le jargon, on parle du MTO, pour « medium term objective » – et de la vitesse à laquelle cet objectif doit être atteint. Mais pas de date butoir.

Bonne nouvelle : pour la Belgique, cet objectif vient d'être revu la baisse. Notre pays doit désormais viser, à moyen terme, un surplus structurel (comprenez : hors mesures one shot et effet de la conjoncture économique) de 0,3 % du PIB – et non plus de 0,75 % du PIB.

L'objectif de moyen terme avait été fixé à 0,75 % en tenant compte, essentiellement, de deux facteurs : d'une part, le poids de la dette publique (qui dépasse les 100 % du PIB) et d'autre part, le coût du vieillissement.

La réforme des pensions, en 2015 a, aux yeux de la Commission, changée la donne : le surcoût du vieillissement, à l'horizon 2060, est aujourd'hui estimé à seulement 1,3 % du PIB – contre 3,3 % avant la réforme.

Du coup, l'objectif budgétaire à

péenne, en la matière, n'a rien demandé. Dès lors, la suédoise peut, du jour au lendemain, annoncer le retour à l'équilibre en 2019 ou 2020, la gardienne du Pacte budgétaire européen ne sourcilera pas... À condition que l'ajustement budgétaire se poursuive selon le rythme fixé.

Et c'est pourquoi... reporter l'objectif que le gouvernement s'est auto-imposé ne changerait rien.

La Belgique doit réduire son déficit budgétaire structurel de 0,6 point de pourcentage chaque année. Et ce rythme imposé par la Commission, on ne le tient pas.

4 Un ajustement trop lent. En effet, l'an passé, le déficit structurel est passé de 2,9 % du PIB à 2,7 % – donc une amélioration de 0,2 point de pourcentage seulement.

Cette année, selon les prévisions d'hiver de la Commission, publiées au début du mois de février, il devrait tomber à 2,4 % du PIB – à nouveau, c'est trop court.

Selon des informations obtenues par nos confrères du *Standard*, la Commission s'apprête d'ailleurs à envoyer un courrier au gouvernement belge pour lui rappeler qu'elle doit respecter le rythme d'ajustement imposé par les règles européennes – ce qui sous-entend que des efforts additionnels seront sans doute de-

les recettes (donc les impôts) – et chacun des membres de la coalition a ses tabous. Imaginez-vous, le CD&V, qui se veut le « visage social » de la suédoise, accepter des coupes claires dans la Sécu ; ou les nationalistes flamands et les libéraux, de nouveaux prélèvements ?

Une troisième voie serait accessible, nous dit-on : revoir la trajectoire budgétaire et reporter d'un an ou deux l'objectif d'équilibre. Sous-entendu : cela permettrait d'alléger les efforts budgétaires additionnels requis cette année.

Faux ! Que le gouvernement

moyen terme a été revu à la baisse. La nouvelle commence à peine à fuiter. Nos confrères de *L'Echo* y ont fait mention dans leurs éditions du week-end. Seulement voilà : si on a toute chance d'atteindre plus tôt l'objectif, cela ne change rien à court terme. Car le rythme d'ajustement, lui, reste le même.

Et il en irait de même si le gouvernement décidait de retarder le retour à l'équilibre, fixé à 2018.

3 L'Europe donne le rythme. Il faut rappeler que c'est un objectif que la Belgique s'est imposé elle-même. La Commission euro-

mandés en mai à notre pays.

À l'automne dernier, la Commission avait validé le projet de budget 2016, jugeant que les objectifs correspondaient à ce qu'exigeaient les règles européennes ; mais elle mettait en garde contre le caractère trop optimiste de certaines prévisions, notamment de recettes. Quatre mois plus tard, la Belgique doit avouer qu'il lui manque deux milliards.

Et ce « trou », il faudra donc bien le combler, quoi qu'il en soit de l'objectif (belgo-belge) de retour à l'équilibre. ■

DOMINIQUE BERNS

FMI

« La Belgique doit faire plus d'efforts »

L'ambition fragile de la Belgique de renouer avec l'équilibre budgétaire structurel en 2018 nécessitera encore de sérieux efforts, prévient le Fonds monétaire international (FMI). L'organisation plaide en faveur de mesures d'économies supplémentaires, de baisses de charges pour les publics les moins qualifiés, de contrôles renforcés en matière d'attribution d'allocations sociales, et voit des marges pour une fiscalité « plus efficace » sur le capital et le patrimoine. L'organisation énonce par ailleurs quelques sérieux écueils qu'il reste à franchir, à savoir la dette publique, qui se situe à un niveau élevé, et un marché de l'emploi trop fragmenté. Enfin, le déficit public qui continue de flirter avec les 3 % rend le pays sensible aux chocs économiques. Le retour à l'équilibre structurel en 2018 nécessitera encore « des mesures substantielles supplémentaires », avertit le FMI. (b)

2 milliards, ce n'est pas du jamais vu

Deux milliards à trouver lors du premier contrôle budgétaire. Est-ce du « jamais vu », comme le disait Laurette Onkelinx (PS) à la RTBF lundi matin ? Pas trop, non. Il suffit de remonter à... 2013, pour retrouver un montant supérieur. Le gouvernement Di Rupo avait dû dégager 2,4 milliards. Depuis lors, il est vrai, les premiers contrôles budgétaires ont été plus légers : 45 millions en 2014 et 294 millions en 2015.

B.DY

N-VA Formation sous pression, et combative

ANALYSE Sous pression la N-VA ? Réponse au siège du parti nationaliste : « Pas du tout, pas de problème, il en faut beaucoup plus que ça ! » Ce ça n'est pas insignifiant pour autant...

Jugez-en : le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA, donc), qui se fait apostropher par à peu près tout le monde après les approximations en matière de recettes fiscales et d'estimations budgétaires, à commencer par le partenaire CD&V (Eric Van Rompuy, toujours prêt) ; le même qui doit sermonner son administration et s'engager à modifier sa façon d'opérer ; le même encore, qui réclame une réforme de l'impôt des sociétés et qui se fait recalcer par le président du MR Olivier Chastel (dans ces colonnes, samedi), lequel remet, en outre, Bart De Wever à sa place, classant sans suite ses multiples déclarations intempestives sur les réfugiés, la convention de Genève, les frontières ou le Brexit...

Ajoutez l'ouverture de Sophie Wilmès, ministre MR du Budget, en faveur d'un possible rééchelonnement de l'effort d'assainissement budgétaire, ce qui est contraire en principe à tout ce que la N-VA professe à la ville et en campagne.

Calme plat...

Résultat ? A la N-VA, c'est calme plat : « Les travaux budgétaires n'ont pas débuté, nous n'avons pas du tout le sentiment d'être mis en difficulté, Johan Van Overtveldt prend les mesures nécessaires afin que tout rentre dans l'ordre, quant à Olivier Chastel vis-à-vis de Bart De Wever, ses propos s'adressent avant tout aux francophones, aux membres et aux électeurs du

MR ; ils sont destinés à consolider son parti, ce qui est logique et ne nous atteint pas. ».

Tout cela a-t-il à voir avec le malaise généré au sein de la formation nationaliste par sa participation au gouvernement fédéral belgo-belge ? Là toujours, circulez !

... ou trouble

Sauf qu'en Flandre, certains font état d'un trouble au cœur du parti, mieux : un trouble dans le chef de son président, Bart De Wever, qui veut marquer des points dans l'opinion en Flandre et n'exclurait aucune option... Dans une longue interview à *Doorbreek*, un média flamand en ligne, Hendrik Bogaert, député CD&V, ancien secrétaire d'Etat à la Fonction publique, explique : « On me dit, venant de la N-VA, que le but véritable de l'initiative de consolider Hendrik Vuyt et de Veerle Wouters (NDLR : qui dirigent un groupe de réflexion sur le confédéralisme) est de faire voter par le Parlement flamand une motion pour proclamer l'indépendance de la Flandre. De Wever en aurait assez. Tout cela est bien beau. Mais que se passera-t-il ensuite ? Quelles seront les conséquences nationales et internationales ? Plus de questions que de réponses, je pense... »

Hendrik Bogaert dit-il vrai ? Contacté lundi, il confirme. Une possible fuite en avant, à moyen terme, du parti nationaliste ? Après la « sortie » de Geert Bourgeois, lundi, sur la Constitution flamando-flamande (lire en page 5), corroborant le propos général du député chrétien-démocrate, le doute est permis. ■

DAVID COPPI